

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1922)

Heft: 62

Artikel: L'initiative contre le tarif douanier provisoire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-690120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

full rays on day and night. You can get *bronze*, you can breathe ozone and be penetrated by those mystic ultra-violet rays—a speciality of the Alps—which will keep you in a healthy state, as they even cure consumption. You can get all this by simply turning a switch. As for the treatment, you lie on a couch more comfortably than you would on the sands, only with rather less clothing on, a pair of motor-goggles being all that is required. After ten doses of "quartz" lamp rays, as they are called, you become brown all over. Their effect equals that of an Alpine holiday, says Dr. H. W. Anderschou, of 48, Tavistock Square, W.C.

* * *

I have witnessed new, raw port wine actually grow years older in an hour or two by its exposure to ozone. On entering the "transformation" laboratory, the impression was that of being at sea on a stormy day—not on account of the rolling illusion wine may produce, as demonstrated in the well-known picture of the man who is struck by the sight of the moving furniture and feels for the "poor sailors at sea," but by the smell of electrified air, or ozone, which accomplishes such wonderful changes in both living beings and dead matter.

Dr. Steinach does not use ozone, however. He simply ties off the duct of a certain life-giving gland in an old man's body, so that six months after the operation, which lasts a few minutes with the aid of a local anæsthetic, forty years can be discounted from his age. There is no grafting of other glands in this case, but for women the operation is different and more complicated. But from the moment of the operation "the patient," says the *Sunday Express*, "whether man or woman, visibly grows backwards. White hair turns back to its natural black or brown, wrinkles disappear, and the face fills out and takes on the fresh colour of youth . . . The brain is not only invigorated, but takes the power of early youth combined with the knowledge gained by the experience of a long life."

* * *

It seems to be everybody's business to appear—if not to be—young, whether one wants to or not.

Smooth faces are the order of the day. A few hairs to punctuate the place where a *moustache* might be, are permitted. But the least sign of a beard or whiskers entitles the wearer to the name of "Beaver" by urchins and other *personnes de distinction*, who may follow him and show their disapproval by words or gesture.

This is a new game, and one may wonder what its origin may have been. Is there a conspiracy behind it, for the benefit of barbers or of razor merchants?

A millionaire safety-razor producer, who recently aired his desire of providing the means for the daily suppression of all hair on the male faces of this Earth, has been the cause of many fortunes being realized by his past financiers who fell in with the safety self-shaving scheme, although at its inception its success appeared doubtful.

The "Beaver" game is all to the good of the shaving business. But "have a care," as the American says, a counter game may be started by the "beardy ones" with its cry to all the clean-shaven: "Baby Face!"

SOCIAL AND PERSONAL.

Mr. Max Piaget, a member of our Swiss Colony, is on a climbing tour in Switzerland and has just succeeded in ascending the Jungfrau.

L'INITIATIVE CONTRE LE TARIF DOUANIER PROVISOIRE.*

Il n'est convient pas moins d'examiner sommairement les raisons qui *doivent* engager tout citoyen partisan du régime d'ordre à accepter le tarif douanier provisoire. Ce tarif certes est loin d'être parfait. Il présente ici et là des dispositions inadmissibles et que la future loi douanière — actuellement en élaboration — devra nécessairement écarter. Il n'en demeure pas moins vrai que dans son ensemble, le régime provisoire est acceptable, surtout si on le compare à celui qui est en vigueur dans les autres pays.

Dans un but facile à deviner on a en effet fortement exagéré la portée des nouveaux droits, en s'appliquant notamment à mettre plus spécialement en évidence les taux les plus élevés et en évitant soigneusement d'en mesurer l'influence générale sur le coût de la vie ou le prix de revient des produits manufacturés. Quelques indications puisées à une source officielle démontrent le contraire. Par exemple pour la grande majorité des positions du tarif (prop. de 13 à 15) l'imposition douanière des *matières premières* est inférieure au 1% de la valeur. Les *denrées alimentaires*, d'une importance capitale dans la question qui nous occupe, n'aquittent pas plus du 1% en moyenne. Reconnaissions en outre, que depuis son entrée en vigueur, le nouveau régime provisoire n'a pas empêché la baisse du coût de la vie de se manifester dans une mesure très sensible, qu'ignorent la plupart des pays européens.

Nous constatons donc que le tarif provisoire respecte les principes à la base de notre constitution fédérale qui exigent une faible imposition des matières premières et des denrées alimentaires.

Pour nous rendre compte de la nécessité du relèvement des droits de douanes résultant des arrêtés fédéraux de 1921, considérons les raisons qui inspirèrent nos pouvoirs publics dans leurs décisions.

Le tarif précédent datait de 1912. Or nul ne contestera que la situation générale s'est sensiblement modifiée depuis cette époque où les gouvernements ignoraient encore les graves soucis qui dans le domaine économique et financier les préoccupent aujourd'hui si fortement. Notre système douanier frappant les produits d'après leur poids, les droits de 1912 ne correspondent plus à la valeur actuelle de l'argent qui subit, comme on le sait, une forte dépréciation. D'autre part la guerre et l'après-guerre exigèrent de l'Etat un effort financier extraordinaire, à la suite des obligations nouvelles qui lui incomberent. Le nouveau tarif fut précisément une adaptation: 1) à la dépréciation monétaire, 2) aux charges nouvelles grevant le budget de la Confédération.

Chacun sait que les gouvernements à court d'argent ont à leur disposition divers moyens de se procurer des ressources, par exemple, la "planche à assignats," l'emprunt, les impôts, les recettes douanières. — Nous ne parlons pas des monopoles, institutions incompatibles avec nos idées sur le rôle de l'état dans une démocratie.

Félicitons-nous certes, de ce que les circonstances, la sagesse et la prudente gestion de notre gouvernement nous ont évité de partager la situation critique de certains pays

* From an article in the August bulletin of the "Comptoir Suisse" (Lausanne). The continuation of the temporary schedule of import duties now in force has been challenged by an "initiative" and will be submitted to the vote of the people.

qui abusèrent de l'émission du papier monnaie. Il est, croyons-nous, inutile d'insister sur ce point que ne contestent guère que les socialistes partisans du "chambardement universel." Quant aux emprunts, des raisons identiques recommandent de ne pas en abuser, car ils grèvent lourdement les générations futures, tout en incitant au gaspillage la génération qui croit en bénéficier. Restent donc les impôts et les ressources douanières. Nous avons connu et connaissons encore, hélas ! les divers impôts fédéraux de guerre "extraordinaires." Le peuple suisse, sous la contrainte de la nécessité, les a votés à titre exceptionnel, mais passionément fédéraliste, il ne tient pas voir établir, à titre définitif, un impôt fédéral direct. Nous voyons donc que les ressources douanières doivent nécessairement fournir leur part d'effort, si nous voulons pouvoir équilibrer nos finances publiques.

Tout tarif douanier doit tenir compte de la dépréciation monétaire et des charges financières du pays, dans le cadre d'une imposition rationnelle des produits. Or le système actuel dont on espère un rendement annuel moyen de 80 millions, n'augmente que de Fr. 20.— le montant de l'imposition répartie par tête de population.

Le régime douanier provisoire a en outre pour but de fournir rapidement à la Confédération les moyens financiers qui lui sont nécessaires. En effet une révision complète de notre loi douanière fédérale est actuellement à l'étude pour adapter à la situation notre régime douanier général datant de 1912. Toutefois il est manifestement impossible d'attendre que cette loi soit élaborée et votée pour créer les ressources indispensables à l'assainissement de nos finances publiques. Le régime provisoire a donc été décrété par les arrêtés fédéraux de février et juin 1921 pour permettre à la Confédération d'attendre la nouvelle loi fédérale sur les douanes.

Le régime actuel, nous l'avons dit, présente certes des points faibles, des dispositions que l'on ne saurait admettre à titre définitif. Il serait par contre dangereux de rejeter l'ensemble d'un système dont l'application est devenue une nécessité. Il est au contraire de meilleure tactique de ne pas gaspiller nos forces en nous associant au mouvement déclenché par les socialistes contre le système douanier provisoire, mais de chercher à l'améliorer en obtenant la suppression de certaines dispositions dans la loi fédérale sur les douanes actuellement à l'étude. Lutter contre l'adoption de ces dispositions dangereuses dans le système définitif, voilà une tâche sensiblement plus utile que de combattre un système provisoire qui de lui-même disparaîtra nécessairement l'an prochain.

Pour terminer, relevons qu'une des conséquences inévitables d'un vote négatif du peuple serait de priver la Confédération des ressources légitimes dont elle a le plus urgent besoin. Nous resquerions donc fort de devoir accorder à la Confédération d'autres sources de revenus dont tout citoyen suisse éclairé ne veut pas entendre parler, soit l'impôt fédéral direct et surtout le *prélèvement sur les fortunes*. On sait en effet qu'une initiative socialiste circule actuellement en Suisse en faveur d'un prélèvement sur les fortunes, prélèvement qui équivaut à une véritable *confiscation*. Le but des socialistes, promoteurs de l'initiative douanière, est de priver la Confédération de ses ressources naturelles pour préparer la voie à la réalisation du programme "financier" de l'extrême gauche. Il est donc du devoir de chaque citoyen averti d'accepter le tarif douanier actuel et de prévenir ainsi cette redoutable manœuvre dont le succès exercerait une répercussion désastreuse sur l'économie du pays.

STOCK EXCHANGE PRICES.

BONDS.	July 31st	Aug. 8th
Swiss Confederation 3% 1903	77.75%	78.82%
Swiss Confederation 9th Mob. Loan 5%	102.80%	103.62%
Federal Railways A—K 3½%	83.10%	84.68%
Canton Basle-Stadt 5½% 1921	104.75%	105.00%
Canton Fribourg 3% 1892...	75.50%	76.37%
Zurich (Stadt) 4% 1909	100.80%	101.00%
SHARES.	Nom.	July 31st Aug. 8th
Swiss Bank Corporation	Frs.	Frs.
Crédit Suisse...	500	616
Union de Banques Suisses...	500	652
Fabrique Chimique ci-dev. Sandoz	1000	1340
Société pour l'Industrie Chimique	1000	967
C. F. Bally S.A.	1000	880
Fabrique de Machines Oerlikon...	500	540
Entreprises Sulzer...	1000	563
S.A. Brown Boveri (new) ...	500	333
Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co.	400	202
Chocolats Suisses Peter-Cailler-Kohler...	100	100
Compagnie de Navig'n sur le Lac Léman	500	465

World Transport Agency, Ltd.,

21, Great Tower Street, London, E.C.3.

Branches:

LIVERPOOL HULL MANCHESTER
PARIS ANTWERP BALE

Experts in Shipping, Forwarding,
Insurance and Customs Clearance.

71/66

PRINTING

OF

MARKET REPORTS

CATALOGUES . . .

PRICE LISTS . . .

LEAFLETS, &c. . .

in Foreign Languages
a speciality.

PHONE: CITY 4603.

**FREDERICK PRINTING
COMPANY, LTD.,**

21, GARLICK HILL, LONDON, E.C.4.